



Commune de

MALEMORT

Compte Rendu Sommaire de la réunion du Conseil Municipal
du lundi 05 mars 2018

L'an deux mille dix-huit, le cinq mars, à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué le 27 février 2018, s'est réuni en séance publique sous la présidence de Monsieur Jean-Paul AVRIL - Maire.

Membres présents :

M. AVRIL-Maire, M. RIGOUX, Mme REYNAUD, Mme FOURNIALS, M. MAZERON, Mme BELONIE, M. TONUS, Mme CLAUX, M. PRIMAULT, Mme PATRAUD - *Maires adjoints*
Mme LENGRENEY, M. POUYADOUX, M. LABORIE, M. MANIERE, M. SOULARUE, Mme COMBESCOT, Mme AUCLAIR, M. HYLLAIRE, Mme MEUNIER, M. DELNAUD, Mme TARDIEU, Mme BOUDIE, M. ELY, Mme DENIS, M. NEYRET, M. FISCHER, Mme WINNY, Mme MOREL - *Conseillers Municipaux*

Membres absents ayant donné pouvoir :

Mme VAMECK (à Mme REYNAUD) ; M. LEMIERE (à Mme BELONIE) ; M. PERETTI (à M. RIGOUX) ; Mme BENOIT (à M. MANIERE).

Membres absents :

M. DESCAMPS, M. BARLOT.

APPROBATION DU PROCES-VERBAL du 29 janvier 2018**-Approuvé-**

Le procès-verbal est consultable en mairie-

DECISIONS

✦ Monsieur le Maire rend compte de quinze décisions prises en application de l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales :

| | |
|-------------------------------------|---|
| V-2018/15 V-2018/21 V-2018/25 | Contrats de location aux jardins familiaux du Gour |
| V-2018/16 | Convention de formation avec l'organisme de formation GRETA du Limousin, pour une action intitulée « Remise à niveau SSIAP2 » pour un participant les 6, 7 et 8 juin 2018 |
| V-2018/17 | Marché public de service – Régie publicitaire pour le magazine municipal avec la société ACCROPUB |
| V-2018/18 | Demande de subvention auprès de l'Etat au titre de la DETR 2018 pour la mise en accessibilité des bâtiments communaux |
| V-2018/19 | Demande de subvention auprès de l'Etat au titre de la DETR 2018 pour la rénovation d'écoles communales |
| V-2018/20 | Rétrocession d'une concession au cimetière La Font |
| V-2018/22 | Contrat de location de gîte avec l'Association « La Communale » pour un séjour dans le cadre de l'accueil de loisirs du 16 au 21 juillet 2018 |
| V-2018/23 | Convention d'honoraires avec la SELAS GOUT DIAS Avocats Associés, pour assurer la défense des intérêts de la commune dans le cadre d'un litige |
| V-2018/24 | Acceptation d'indemnité d'assurance – recette de 204,88 € |
| V-2018/26 | Acceptation d'indemnité d'assurance – recette de 8 100 € |
| V-2018/27 | Convention avec la CAF de la Corrèze relative au versement du « PASS'ALSH » pour 2018 |
| V-2018/28 | Contrat de maintenance et d'assistance à l'utilisation de progiciels avec la Société CIRIL GROUP SAS |
| V-2018/29 | Contrat de réservation au Château du Clos Lucé pour le 13 juillet 2018 avec la SAS Société d'Exploitation SB, dans le cadre de l'accueil de loisirs |

Le Conseil, réuni au nombre prescrit par l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, a nommé Madame Annie REYNAUD pour remplir les fonctions de Secrétaire (art. L 2121-15).

-Approuvé à l'unanimité-

V-20180305/8 : Débat d'orientation budgétaire

Rapporteur : Monsieur LE MAIRE

Pris acte-

ADOpte A L'UNANIMITE

V-20180305/9 : EPCC les Treize Arches – modification statutaire

Rapporteur : Madame BELONIE

ADOpte PAR : 25 voix « POUR », 5 voix « CONTRE » et 2 « ABSTENTIONS »

V-20180305/10 : EPCC les Treize Arches – désignation d'un représentant

Rapporteur : Madame BELONIE

○ **NOMME Madame Florence BELONIE** pour représenter la commune de MALEMORT au sein du comité des partenaires territoriaux pour la durée de leur mandat électoral.

ADOpte PAR : 27 voix « POUR », 5 voix « CONTRE »

V-20180305/11 : Créations d'emplois pour accroissement temporaire d'activité

Rapporteur : Monsieur LE MAIRE

ADOpte A L'UNANIMITE

V-20180305/12 : Rythmes scolaires : demande de dérogation de l'organisation scolaire – rentrée 2018/2019

Rapporteur : Monsieur MAZERON

ADOpte PAR : 25 voix « POUR », 1 voix « CONTRE » et 6 « ABSTENTIONS »

V-20180305/13 : Cession partielle de la parcelle cadastrée section AO n°174 rue Alphonse Daudet

Rapporteur : Monsieur RIGOUX

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait à Malemort pour être affiché le 8 mars 2018 conformément aux prescriptions de l'article L 2121-25 du code général des collectivités territoriales. Toutes les délibérations précitées seront affichées et pourront être consultées dans leur texte intégral, en mairie sur le panneau d'affichage niveau accueil, ou au recueil des actes administratifs de la commune.

A Malemort, le 6 mars 2018

Monsieur le Maire,
Jean-Paul AVRIL

